

Inoserp Pan-Africa

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Inoserp Pan-Africa 500 mg, préparation lyophilisée pour solution injectable

Substance active

Antivenin de serpent polyvalent F(ab')2 de haute spécificité immunothérapeutique

Laboratoire

Inosan Biopharma

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

[Titulaire \(s\)](#)

[Critères d'octroi](#)

[Indications](#)

[Code\(s\) CIP](#)

[Documents de référence](#)

[Lire aussi](#)

[Autres informations](#)

[Données d'inclusion](#)

[Résumé de rapport de synthèse périodique](#)

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Inoserp Pan-Africa 500 mg, préparation lyophilisée pour solution injectable

[Critères d'octroi](#)

- Traitement des patients présentant des signes cliniques d'envenimation par serpent :*Naja nigricollis*, *Dendroaspis polylepis*, *Echis ocellatus* et *Bitis arietans*
- Vipérides: *Echis leucogaster*, *Echis pyramidum*, *Bitis gabonica rhinoceros*, *Bitis gabonica*.

- Élapidés: *Dendroaspis viridis*, *Dendroaspis angusticeps*, *Dendroaspis jamesoni*, *Naja melanoleuca*, *Naja haje*, *Naja pallida*, *Naja nivea*, *Naja katiensis*.

Autres informations

- Contre-indication : hypersensibilité au produit
- Commencer le traitement lorsque sont présents les signes ou symptômes d'envenimation, la dose initiale est de 2 flacons
- Doses supplémentaires : évaluer le patient de près après administration de la dose initiale et si nécessaire, administrer 2 flacons supplémentaires, toutes les 4-6 heures en fonction de l'évolution jusqu'à la rémission des signes d'envenimation
- Médicament réservé à l'usage hospitalier.

 Consulter la traduction française du RCP (version en date du 11/12/2020)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par [le formulaire dédié](#)